

Sermon du 25 décembre 2007, « Messe de Minuit »

Mes bien chers frères,

Nous voici réunis, après ce temps de l'Avent, pour cette Messe de Minuit où nous fêtons la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Vos cœurs ont été préparés, et vos âmes sont prêtes après le Baptême d'eau de la pénitence pour Le recevoir dans quelques instants avec toutes ses grâces liées à ce Mystère de la Nativité.

En célébrant le Saint Sacrifice en cette Nuit sainte de Noël, Notre Seigneur s'acquitte envers son Père de la dette de reconnaissance du genre humain. Sur l'autel, en effet Il intercède pour nous, et à la communion nous l'approcherons avec amour et piété, et il se donnera à nous.

Aussi je voudrais étayer, soutenir et même renforcer la foi et la charité envers Notre Seigneur par ces quelques mots. Ceux-ci seront tout simplement quelques citations du sermon que Saint Jean Chrysostome donna pour la fête de Noël en 386. Les sermons des Pères de l'Église sont tellement riches d'enseignements. Vous vous souvenez des quelques mots que je vous ai cité de Saint Grégoire de Nazianze dimanche dernier. C'était bien sûr pour les dernières recommandations pour Noël. Alors maintenant je vais résumer quelques passages des explications que donne Saint Jean Chrysostome sur la Nativité et nous verrons que non seulement nous aurons fait un peu d'apologétique mais surtout nous pourrons nous approcher de Notre Seigneur avec plus de foi et de charité.

Tout d'abord saint Jean Chrysostome montre lui-même que ses propos reprennent la Tradition, puisqu'il se base sur d'anciennes annales et d'antiques usages, ce qui correspond également à la tradition du culte, de la liturgie, règle de la foi.

Alors bien sûr, je vais aller à l'essentiel. Il est donc fort édifiant de retenir ce que ce Père de l'Église grecque nous dit, premièrement à propos de ce que Dieu accorda au peuple hébreu au sortir d'Égypte :

« Lorsque Dieu eut délivré le peuple hébreu de l'oppression égyptienne et de la tyrannie barbare, voyant qu'ils conservaient encore les restes d'un culte impie et qu'ils étaient follement attachés aux objets visibles et restaient pantois devant la grandeur et la beauté de leurs temples, il leur en fit construire un qui par la richesse de la matière, par le travail de l'art, par la beauté de l'architecture enfin, effaçait tous les temples du monde (...) Ainsi Dieu, voyant l'amour des Juifs pour les objets sensibles, et voulant en cela même satisfaire magnifiquement leur goût et leur faire oublier les Egyptiens et tous leurs trésors, leur fit construire un temple sur le modèle du monde entier, sensible et intelligible. En effet, comme la terre et le ciel sont séparés par le mur du firmament, il voulut de même diviser son temple en deux parties et fit tendre un voile en son milieu, de sorte que ce qui était en deçà du voile fût accessible au peuple, et que ce qui était au-delà ne pu être ni approché ni regardé que par le seul grand prêtre ».

Nous voyons donc déjà ici, Mes bien chers frères, comment le Bon Dieu avait déjà disposé, par les ordonnances matérielles et liturgiques, le rite ancien qui cédera la place au nouveau, et nous entrevoyons déjà évidemment tout ce dit Saint Paul dans son Epître aux Hébreux qui est à plusieurs égards d'une extrême importance.

Saint Jean Chrysostome cite alors le passage de l'Apôtre à propos de l'Ascension de Notre seigneur:

« Jésus-Christ n'est pas entré dans un sanctuaire fait de la main des hommes, figure du véritable ».

Et Saint Jean Chrysostome explique que le sanctuaire matériel était la figure du **sanctuaire véritable** et donne tout le sens spirituel et analogique du voile qui sépare le Saint des Saints, de tous les autres objets du culte. Il rappelle en cela le témoignage direct de l'Apôtre Saint Paul sur ces deux parties de la tente (c'était le temple « transportable » avant l'édifice même à Jérusalem), et de leurs fonctions liturgiques :

« (...) le voile séparait le Saint des Saints des autres objets du culte, comme le ciel visible, qu'il appelle voile, sépare le ciel supérieur de tous les objets terrestres ».

Saint Jean Chrysostome, citant alors abondamment l'Apôtre Saint Paul, détaille tout ce qui se trouvait **avant le voile** : le chandelier, la table, l'autel d'airain pour les sacrifices et les holocaustes. Et puis **de l'autre côté du voile** : l'arche (...) qui renfermait les tables d'alliance, l'urne d'or, le rameau d'Aaron qui avait fleuri, et l'autel d'or, non des sacrifices et des holocaustes mais des parfums seulement. Et voici ce qu'il continue de citer :

« (...) Tout étant ainsi disposé, les prêtres entrent en tout temps dans la première tente pour s'acquitter du service cultuel. Dans la seconde, au contraire, seul le grand prêtre pénètre et une seule fois par an, non sans y porter du sang qu'il offre pour lui-même et pour les péchés du peuple ».

« Vous voyez », commente Saint Jean Chrysostome, « que seul le grand prêtre entrait et seulement une fois l'année ».

Et tout cela, vous l'aurez compris, afin d'étayer sa démonstration sur le mois de la conception d'Elisabeth, car c'est le but de Saint Jean Chrysostome, ne l'oublions pas nous aussi, dans son sermon de Noël 386. D'ailleurs il en fait une remarque amusante :

« Et en quoi ces détails, direz-vous, intéressent-ils la fête présente? Quelle est donc cette raison? ».

Eh bien tout simplement, Mes bien chers frères, pour la bonne raison que si l'on arrive à connaître en quel mois Sainte Elisabeth a conçu, l'on peut ensuite par un calcul fort simple, puisque nous savons qu'il y avait six mois de différence entre Saint Jean-Baptiste et Notre Seigneur Jésus-Christ, l'on peut donc savoir en quel mois eut lieu l'Annonciation, et en comptant 9 mois, savoir en quel mois est né Notre Seigneur.

« Or, comment saurons-nous quel était le sixième mois de la grossesse (de sainte) (d') Elisabeth? », dit Saint Jean Chrysostome. Celui-ci répond : « Il suffit de savoir en quel mois elle conçut, c'est-à-dire, en quel temps Zacharie, son mari, reçut l'heureuse nouvelle ».

« Et qui nous renseignera? », continue-t-il.

« Les divines Ecritures : le saint Evangile dit que Zacharie était dans le Saint des Saints, lorsque l'ange lui annonça la naissance de Jean. Si donc il est montré clairement par les Ecritures, que le grand prêtre, seul, n'entrait qu'une fois dans le Saint des Saints, en quel temps et en quel mois il y entrait cette seule fois, le temps où il reçut la bonne nouvelle sera dès lors constaté; et ce temps constaté, celui de la conception sera parfaitement connu ».

Et voici la dernière question dans la démonstration:

« Qu'est-ce qui le prouve? Le même Livre », dit-il. Il s'agit donc de l'Evangile selon Saint Luc (1, 8-10).

Et bien sûr Saint Jean Chrysostome citera alors, toute la description sur la date et le rite d'expiation pour purification des péchés que l'on trouve dans le Livre du Lévitique (16, 2 et 17-18). C'était le jour de la fête des Tentés, car c'était le seul jour de l'année où le grand prêtre entrait dans le sanctuaire. Selon le calendrier c'était dans la deuxième quinzaine de septembre (Lévitique 16, 29-34).

Et c'est en cette occasion précise que l'ange apparut à Zacharie, lorsqu'il était dans le Saint des Saints.

Voici le passage de la Sainte Ecriture :

« Un ange du Seigneur lui apparut, debout, à droite de l'autel des parfums. Et Zacharie se troubla en voyant l'ange, et la crainte fondit sur lui. Mais l'ange lui dit : « Rassure-toi, Zacharie, ta supplication a été exaucée; ta femme Elisabeth t'enfantera un fils à qui tu donneras le nom de Jean. » Le peuple, cependant, attendait Zacharie et s'étonnait de son retard. Quand il sortit, il leur faisait des signes et ne pouvait parler ».

Voilà, mes bien chers frères, ce fut donc alors qu'il apprit l'heureuse nouvelle dans la deuxième quinzaine de septembre. Et maintenant nous pouvons nous souvenir des Paroles de l'Archange Gabriel à la Très Sainte Vierge Marie :

« Elisabeth, ta cousine, a conçu elle-même un fils dans sa vieillesse, et c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qui est appelée stérile, parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu ».

Alors il ne me sera pas difficile de résumer cette démonstration puisque Saint Jean Chrysostome la fort bien établie. La voici :

« (...) une fois l'année le grand prêtre entrait, seul, dans le Saint des Saints. Quand le faisait-il? En septembre. C'est donc alors que Zacharie entra dans le Saint des Saints, c'est alors qu'il reçut l'heureuse nouvelle de la naissance de Jean. Il sortit du sanctuaire; sa femme conçut. Au sixième mois de la grossesse d'Elisabeth, en mars, Marie conçut. En comptant neuf mois depuis avril, nous arriverons au mois présent dans lequel est né notre Seigneur Jésus-Christ ».

La date de fête de la Nativité n'est donc pas une décision de L'Église dans le but uniquement de christianiser les fêtes païennes du solstice d'hiver parce que l'on ne savait pas la date de la naissance du Christ. Mais voyez, Mes bien chers frères, combien les connaissances religieuses se sont considérablement dégradées !

Alors, précisément, à propos des fêtes païennes du solstice d'hiver, eh bien, là encore, il se trouve des commentaires forts intéressants chez les Pères de L'Église. Et grâce à leurs écrits nous voyons combien le Bon Dieu a voulu faire d'une pierre deux coups. Je citerai uniquement ici Saint Jérôme parlant de l'association du solstice d'hiver avec la Nativité de Notre Seigneur:

« Jusqu'à ce jour les ténèbres croissaient, à partir d'aujourd'hui elles décroissent : la lumière croît, décroissent les ténèbres : le jour croît, l'erreur décroît, la vérité s'avance. Aujourd'hui naît notre Soleil de justice » (homélie sur la Nativité).

Alors maintenant arrêtons-nous quelques instants sur la naissance miraculeuse de Notre Seigneur. A l'Annonciation, il y a la conception miraculeuse de Notre Seigneur par l'opération du Saint-Esprit, eh bien sa naissance fut tout aussi miraculeuse. Voici ce que Dom Guéranger nous dit dans son commentaire sur la Messe de Minuit qui là aussi est l'écho de la Tradition:

« (...) à l'heure de minuit, la Vierge a senti que le moment suprême est arrivé. Son cœur maternel est tout à coup inondé de délices inconnus ; il se fond dans l'extase de la charité. Soudain, franchissant par sa toute-puissance les barrières du sein maternel, comme il pénétrera un jour la pierre du sépulcre, le Fils de Dieu, Fils de Marie, apparaît étendu sur le sol, sous les yeux de sa mère, vers laquelle il tend ses bras. Le rayon du soleil ne franchit pas avec plus de vitesse le pur cristal qui ne saurait l'arrêter ».

Voilà, Mes bien chers frères, ces quelques mots s'achèvent, j'ajoute simplement que la liturgie par l'introït de la Messe nous a fait affirmer ces grands mystères. C'est Dieu même qui parle. « Il dit à son Fils qu'il l'a engendré *aujourd'hui*. Et c'est en vain, que les nations frémiront dans leur impatience de son joug. Cet Enfant les domptera, et il règnera (...) » et je me permettrai de préciser ici: « Il règnera malgré ses ennemis » selon la formule de Mgr Delassus, car Notre Seigneur Jésus-Christ est souverainement fidèle dans ses promesses.

En célébrant le Saint Sacrifice en cette Nuit sainte de Noël, Notre Seigneur s'acquitte donc envers son Père de la dette de reconnaissance du genre humain. C'est toute la réalité de Noël, du Mystère de la Nativité, car c'est la naissance de notre Sauveur et par conséquent de notre Rédempteur.

Sur l'autel Il intercède pour nous, adorons-Le renouvelant son sacrifice, et à la communion approchons-nous avec foi et charité, vertus qui je l'espère auront été stimulées par cette apologétique sur la date de la Nativité de Notre Seigneur, et Il se donnera alors à nous pour nous faire grandir dans la grâce sanctifiante. C'est ainsi que je vous souhaite Mes bien chers frères un Bon et saint Noël. Ainsi soit-il.